



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129671

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres, pour le second degré, de renforcer l'autonomie des établissements en déterminant un horaire-plancher et un horaire-plafond par discipline pour dégager les marges de manoeuvre nécessaires à la constitution de classes à thème ou d'établissements à dominante. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129671

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)